

Extrait du El Correo

<https://www.elcorreo.eu.org/Haiti-violentes-manifestations-d-etudiants>

Haïti : violentes manifestations d'étudiants

- Les Cousins - Amérique Centrale et Caraïbes -

Date de mise en ligne : samedi 20 juin 2009

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

Agence France-Presse

Port-au-Prince, le 19 juin 2009.

Des étudiants haïtiens ont pris la tête d'un mouvement de contestation qui menace d'embraser la capitale haïtienne où les manifestations anti-gouvernementales qui ont lieu chaque jour depuis près d'un mois se font de plus en plus violentes.

Incendies, jets de pierres, véhicules saccagés : les violences qui ont fait au moins un mort interviennent alors que les électeurs haïtiens sont attendus dimanche aux urnes pour le deuxième tour d'une élection sénatoriale partielle.

Fer de lance du mouvement de protestation, les étudiants, qui au départ contestaient des mesures concernant les universités, ont ajouté d'autres revendications à leur cahier de doléances, exigeant notamment une revalorisation du salaire minimum et le départ de la Minustah (la mission de l'ONU en Haïti).

Les manifestants accusent les forces de l'ordre haïtiennes et onusiennes de faire un usage abusif des gaz lacrymogènes pour disperser les manifestants et de pénétrer dans les enceintes universitaires pour pourchasser les étudiants, des accusations rejetées par la Minustah qui les a qualifiées « d'allégations fantaisistes ».

Mercredi, un véhicule de l'ONU a été incendié à Port-au-Prince par des jeunes issus de quartiers pauvres de la capitale venus soutenir les étudiants.

Jeudi, un jeune a été tué lors des obsèques d'un prêtre proche de l'ex-président Jean Bertrand Aristide qui ont tourné à la manifestation anti-gouvernementale. De nombreuses vitres de véhicules ont été brisées par les manifestants qui avaient déposé le corps de la victime à l'entrée du palais présidentiel.

Mise en cause dans l'incident, la mission de stabilisation de l'ONU a « catégoriquement démenti », faisant valoir que « la victime serait décédée d'une blessure à la tête, causée par une pierre ou un objet contondant ».

Se faisant porte-parole des ouvriers, les étudiants réclament la promulgation d'une loi votée le parlement et élevant à 200 gourdes par jour, environ 5 dollars, le salaire minimum qui était de 1 dollar dans le secteur de la sous-traitance employant environ 25 000 personnes.

Un député haïtien, Steven Benoît, a appelé le président René Préal à « prendre ses responsabilités au risque de déboucher sur une crise politique grave dans les mois à venir ».

Craignant de perdre des emplois dans un pays où près de 60% de la population active est au chômage, le président Préal a demandé des modifications dans le texte parlementaire afin que le salaire minimum soit augmenté de manière graduelle, à 150 gourdes par jour (2 dollars) dans un premier temps.

Cette annonce n'a pas eu l'air de calmer les étudiants qui menacent de poursuivre leur mouvement et ont invité d'autres secteurs de la population à se joindre au mouvement de protestation.

« Nous n'avons pas changé de position, nous restons solidaires de la population », a déclaré Valéry Fils-Aimé, membre de la coordination du mouvement des étudiants de la Faculté de médecine.

Un appel au calme lancé par les responsables du rectorat de l'Université d'état pour reprendre les cours n'a semble-t-il pas trouvé d'écho auprès des étudiants.